



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Société métallurgique de Normandie

Question orale n° 67

## Texte de la question

M. Louis Mexandeau attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur sur l'annonce, à la fin de l'année 1991, de la fermeture de la Société métallurgique de Normandie, filiale d'Usinor-Sacilor, située dans l'agglomération caennaise, qui va entraîner la perte de plus de 2 000 emplois directs et indirects. Pour répondre à ce traumatisme, le précédent gouvernement avait, dès le mois de février 1992, pris les mesures nécessaires en décidant notamment un plan de reconversion industrielle sur trois ans, doté de 400 millions de francs de crédits, et assorti de l'obligation, pour Usinor-Sacilor, de recréer 2 000 emplois industriels. Si l'engagement des crédits se poursuit normalement concernant le renforcement des moyens de la SODIE (Société de reconversion d'Usinor-Sacilor), la formation, la recherche, les communications et aussi les délocalisations, il n'en est pas de même pour la reindustrialisation. En effet, quinze mois après l'annonce de la fermeture, nous en sommes au mieux à 200 emplois industriels recréés. Ce qui est surtout inquiétant, c'est que des projets d'implantations, initiés par la DATAR et sur lesquels élus et travailleurs croyaient pouvoir compter, semblent aujourd'hui abandonnés. Dans ces conditions, il lui paraît indispensable de retarder d'au moins un an la fermeture de l'entreprise, initialement prévue au début de l'année 1994. D'autre part, l'État doit exiger de la région de Basse-Normandie, dans le cadre du futur contrat de plan, une réelle prise en compte de l'avenir du site industriel dont la réhabilitation exige d'importants investissements. Enfin, il n'oublie pas les salariés qui maintiennent en état l'outil industriel, dont la sécurité doit être totalement assurée. Sur ces trois aspects du problème il demande un engagement clair du Gouvernement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Mexandeau Louis](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 67

**Rubrique :** Siderurgie

**Ministère interrogé :** industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

**Ministère attributaire :** industrie, postes et télécommunications et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 mai 1993, page 367

**Réponse publiée le :** 14 mai 1993, page 450

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 12 mai 1993